



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 23

N°DEL 2024_07_075_3

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq septembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 29 août 2024

Objet : ADMINISTRATION GENERALE

Modification de la commission organique Urbanisme

Présents :

Bernard JOBERT	Marie-Paule MAUDUIT
René CARANDANTE	Jacques BUTTARD
Catherine HURAUT	Pierre MONETON
Yves NONJARRET	Adama LACLAVERIE
Stéphanie MECHIN	Julie HIVERT
Linda TRIBET	Michaël REBOTIER
Robert DALMASSO	Roger OLIVIER
Gabrielle DALMAS	Bernard BRUNEL
Brigitte RINAUDO PINEAU	Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Jean-Michel VIGNAT donne procuration à René CARANDANTE
Michèle CAPDEVIELLE donne procuration à Brigitte RINAUDO PINEAU
Laurence GIORGINI donne procuration à Bernard JOBERT
Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET
Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Catherine BRUNETTO

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Thierry DOMENACH
Matthieu TAROT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Monsieur René CARANDANTE porte à titre d'information à l'ensemble du Conseil Municipal :

En date du 28 août 2024, Madame Stéphanie MECHIN à portée à notre attention son souhait de démissionner de la Commission Organique de l'urbanisme.

Il est proposé à l'assemblée de prendre acte de l'information.

Monsieur le maire ne souhaitant pas remplacer Madame MECHIN au sein de la commission, il n'est pas nécessaire de procéder à un vote.

Vu la délibération N° 2020_04_030_3 du 8 juin 2020 portant constitution et installation des commissions municipales permanentes,

Vu la demande de Madame Stéphanie MECHIN en date du 28 août 2024 de démissionner de la commission organique de l'urbanisme,

Considérant que l'ensemble de l'assemblée délibérante a prit acte de la demande de démission de Madame Stéphanie MECHIN,

Considérant le souhait de Monsieur Bernard JOBERT de ne pas remplacer Madame Stéphanie MECHIN au sein de la commission ;

Il est nécessaire d'établir la liste ci-dessous, énonçant les membres actifs de la commission à compter de l'acceptation de la présente délibération.

Urbanisme (6 membres)
René CARANDANTE
Chantal MALFAIT
Laurence GIORGINI
Marie-Paule MAUDUIT
Michaël REBOTIER
Marie-Françoise CASADEI

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- **D'ACCEPTER** la nouvelle composition et de porter à 6 membres les élus siégeant au sein de la commission organique de l'urbanisme.

Le Conseil Municipal a approuvé l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à la majorité avec 22 voix pour et 1 ne prenant pas part au vote (Stéphanie MECHIN).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Bernard JOBERT.



La Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

10 SEP 2024

Le Maire



Conseil Municipal du 5 septembre 2024
N° DEL 2024_07_075_3

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-083-218300481-20240905-DEL2024_075



Stephanie MECHIN

À moi ▾

14:04 (il y a 1 heure)



Mr le Maire,

En conformité avec nos échanges, je vous confirme ma demande d'être déchargée de ma participation à la commission d'urbanisme. Je reste bien sûr impliquée et présente sur l'ensemble de mes autres charges et délégations à vos cotés.

Recevez, Mr le Maire , l'expression de mes sentiments respectueux.

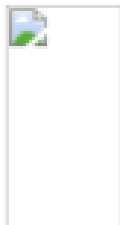
Stéphanie Méchin

—

Stéphanie MÉCHIN

Adjointe au Maire Économie Commerce Événementiel

06 31 58 40 74



Félicitations !

Merci pour votre retour.

Bien reçu !

REÇU EN PREFECTURE
1e 09/09/2024
Application agréée E-legalite.com